

Des offres adaptées à votre copropriété :

 Offre Dynamique

 Offre Confort

 Offre Premium

- Trouvez le bon syndic, c'est aussi une affaire de choix personnel. Parce qu'une copropriété n'est pas une autre, TREVI a développé différentes offres de services afin de répondre au mieux et avec souplesse aux attentes de ses clients.
- Définissez donc votre profil de copropriété et demandez l'offre de prix adaptée à vos besoins.
- Une offre de prix à partir de 14 EUR par mois par appartement à répartir, bien entendu, entre les copropriétaires en fonction de leur quote-part dans les parties communes.



Offre Dynamique

Vous recherchez un Syndic qui :

- **Convoque l'assemblée générale**, en assure le secrétariat et en diffuse le procès-verbal ;
- **Tient les comptes de la copropriété**, établit le relevé des frais par type de dépenses et par clé de répartition, établit un relevé individuel des frais répartis ainsi que l'état patrimonial de votre copropriété sur une base annuelle et administre les fonds de la copropriété ;
- **Fait exécuter les décisions** de l'Assemblée générale.

Tout en :

- Permettant au Conseil de Copropriété de s'impliquer dans la gestion quotidienne de votre copropriété en procédant lui-même aux appels d'offre, évaluation et mise en concurrence des fournisseurs ;
- Assurant vous-même, au travers du Conseil de Copropriété, une surveillance des chantiers et de l'état général du bâtiment, la prise de décision de l'opportunité des dépenses et des éventuelles actions à entreprendre.



TREVI Services S.A., en sa qualité de gestionnaire de copropriété depuis plus de 50 ans, vous propose une gestion de copropriété **Dynamique.**



Offre Confort

Vous êtes à la recherche d'un syndic qui:

- **Organise et Convoque l'assemblée générale**, en assure le secrétariat et en diffuse le procès-verbal ;
- **Fait exécuter les décisions** de l'Assemblée générale ;
- Procède aux **appels d'offre, évaluation et mise en concurrence** des fournisseurs ;
- **Tient les comptes de la copropriété**, établit le relevé des frais par type de dépenses et par clé de répartition, établit un relevé individuel des frais répartis ainsi que l'état patrimonial de votre copropriété sur une base annuelle et administre les fonds de la copropriété.

Tout en :

- Permettant au Conseil de Copropriété de s'impliquer dans la gestion quotidienne de votre copropriété en participant au contrôle de **l'état général du bâtiment**, à la prise de décision de l'opportunité des dépenses et des éventuelles actions à entreprendre ;
- Bénéficiant d'une **sécurité** du coût des prestations, lesquelles seront établies sur une base forfaitaire tant pour les prestations de base que pour les prestations supplémentaires.



TREVI Services S.A., en sa qualité de gestionnaire de copropriété depuis plus de 50 ans, vous propose donc une gestion de copropriété **Confort**.



Offre Premium

Vous recherchez un syndic qui :

- **Organise et Convoque l'assemblée générale**, en assure le secrétariat et en diffuse le procès-verbal ;
- **Fait exécuter les décisions** de l'Assemblée générale, en assure le suivi et une présence régulière dans l'immeuble ;
- Procède aux **appels d'offre, évaluation et mise en concurrence** des fournisseurs ;
- **Tient les comptes de la copropriété**, établit le relevé des frais par type de dépenses et par clé de répartition, établit un relevé individuel des frais répartis ainsi que l'état patrimonial de votre copropriété sur une base annuelle et administre les fonds de la copropriété ;
- **Inspecte mensuellement votre immeuble** et vous remet trimestriellement un rapport avec les travaux à entreprendre.

Tout en :

- Proposant au Conseil de Copropriété **un maximum de tranquillité** dans le contrôle de l'état général du bâtiment et en préparant pour lui l'ensemble des documents et rapports qu'il est tenu de communiquer aux copropriétaires.
- S'engageant à assurer un **passage régulier de votre gestionnaire**. La fréquence de ces passages est définie lors de la signature du contrat ;
- Garantissant une **sécurité totale** quant au coût des prestations, lesquelles seront établies sur une base forfaitaire tant pour les prestations de base que pour les prestations supplémentaires.



TREVI Services S.A., en sa qualité de gestionnaire de copropriété depuis plus de 50 ans, vous propose dès lors une gestion de copropriété **Premium**.